mais on ne possède pas encore les noms. Jamais pas les lèpiè tèrcomme est l'a dit. Il a été fait prisonnier, ainsi que ceux qui ont survécu à la lutte.

Comme il est à peu près certain que quelques-uns des prisonniers seront pendus ou fusillés à titre d'exemple, et pour venger le sang boer répandu, le sort du docteur Jameson peut être considéré comme réglé d'avance.

Relations rétablies

On mande de Berlin au même journal :

Les relations officielles entre Londres et Berlin, qui, momentanément, paraissaient sur le point d'être rompues, ont repris d'une façon à peu près normale.

Le texte de la dépêche du gouverneur du Cap au ministère des colonies

Londres, 4 janvier. — Voici le texte de la dépêche de sir H. Robinson, datée du 3 janvier, qui a été reçue ce matin par M. Chamberlain :

« *J'ai reçu la dépêche suivante de M. Dewet, agent anglais à Pretoria :*

» Tout maintenant est tranquille et il n'y aure plus de troubles sérieux. Une députation composée des réformes de Johannesburg m'a rendu visite *hier* et m'offert de garantir et de maintenir la paix et l'ordre ; je ne suis rendu auprès du président Krueger et lui ai fait part de la demarche du comité; M. Krueger m'a assuré qu'en attendant l'arrivée de sir H. Robinson, les troupes *de burgers n'entreraient pas* Johannesburg et n'inquiéteront pas la population si elle reste calme, si elle ne viole pas les lois et si elle ne commet aucun acte d'hostilité. M. Dewet ajoute : Je dois rendre hommage à la grande modération et à la *longanimité du gouverneur* du Transvaal dans les circonstances très difficiles actuelles.

» Des prisonniers viennent d'arriver. Les pertes subies par les troupes du docteur Jameson *seraient très importantes. Celles des Boers seraient très légères.* »

Condamnation pour lèse-majesté EN ALLEMAGNE

Berlin, 4 janvier. — Le *Vorwaerts* enregistre les nouvelles condamnations suivantes pour offenses envers le souverain.

Le Florin, rédacteur-gérant des *Ouvriers de l'Industrie textile* à huit mois de prison ; un ouvrier en cigares sortant de la maison de force de Waldheim, pour des injures à l'égard du souverain, prononcées dans cette prison, à neuf mois de prison.

Différend de Guillaume II avec son cousin

Berlin, 4 janvier. — Le *Tageblatt* donne les détails suivants sur des désentiments entre l'empereur et le prince Frédéric-Léopold.

Des bruits extraordinaires courent en ce moment. Il est impossible de les répéter. Il est certain cependant, qu'immédiatement après l'accident de la princesse Frédéric-Léopold qui, en patinant tomba à l'eau, l'impératrice accourut auprès de sa sœur, suivie bientôt après de l'empereur.

Un détachement du 1er régiment de la garde arriva ensuite au château de Glienicke, résidence du prince et de la princesse. Depuis, le prince n'est pas sorti du château et n'a pas assisté aux réceptions du 1er janvier.

L'Arton allemand

Rome, 4 janvier. — Le baron de Hammerstein est toujours détenu à Briadisi.

Il a refusé de répondre au juge d'instruction et déclare qu'il parlera seulement devant les magistrats allemands. Il affirme ne pas craindre de comparaître en jugement. Son procès, dit-il, est uniquement politique et a été préparé pour des raisons politiques.

Les Italiens en Afrique

Massaouah, 4 janvier. — Le général Barattieri télégraphie d'Adigrat que les derniers éclaireurs arrivés du camp de Dolo signalent les déplacements habituels des colonnes choanes envoyées pour opérer des razzias, malgré lesquelles l'ennemi continue à manquer de vivres.

Le commandant de Makallé, sur la demande du ras Makonnen lui a envoyé au camp de Dolo le docteur Mozelli pour soigner le ras Mangascha Atieh qui avait fait une chute.

Le commandant de Makallé envoie de bonnes nouvelles du fort.

Les bruits divers courent du camp des Choans *sur la marche en avant de Ménélik qui suivrait* la route d'Azabet à Vogerat.

Le capitaine Barbanti a fait une reconnaissance dans le Hanseo, où il a détruit les habitations des rebelles, après leur avoir enlevé leur bétail.

Quelques groupes ennemis ont été dispersés par les avant-postes près d'Aiba.

Le capitaine Barbanti est rentré hier soir à Adigrat.

Assaita est tranquille.

Rome, 4 janvier. — Les nouvelles d'Afrique sont confuses.

On ne sait rien de précis sur Ménélik.

On parle d'un désaccord qui se serait produit entre Mangascia et Makonnen, auquel le premier reprocherait ses sympathies italiennes. Mangascia agit séparément des autres ras. Il cherche à soulever le peuple et fait son possible pour persuader aux Choans de rompre les hostilités. Il opère de fréquentes razzias.

Une légère escarmouche a eu lieu à Hanssen entre des explorateurs italiens partis d'Adigrat et des insurgés ligrins.

Makallé est toujours en communication avec Adigrat.

Le *Corriere della Serra* publie une nouvelle correspondance établissant que le désastre d'Amba-Alagi est le résultat de l'improvvoance, de l'insubordinance et de l'entêtement du général Baratieri, qui, malgré les avertissements du son service d'information, ne croyait pas à l'importance réelle des forces des Choans, dont la marche en avant ordonnée par le général Arimondi de concentrer en temps utile à Adigrat et à Makallé les troupes nécessaires pour porter secours au commandant Toselli.

Le *Don Quichotte* attaque vivement le général Baratieri et le gouvernement italien.

Rome, 4 janvier. — Les Choas sont toujours à Dolo et font de nombreuses razzias pour se ravitailler en vivres.

Les nouvelles de Ménélik sont toujours contradictoires.

Le *Paloceva* est parti de Naples pour Massaouah, emportant 2 ambulances, 300 artilleurs, un matériel sanitaire envoyé par la « Croix Rouge » et un million de cartouches.

LES ESPAGNOLS A CUBA

New-York, 4 janvier. — L'insurrection cubaine occupe maintenant tous les districts de la province Pinar-del-Rio.

LA BELGIQUE

Arrestation mouvementée d'un déserteur A MOUSCRON

Hier après-midi arrivait au train de Courtrai, le nommé Emile Lejeune, journalier, âgé de 22 ans, demeurant à Roubaix, déserteur du 5e de ligne depuis 6 ans. Il était accompagné de sa femme et de son frère François, âgé de 23 ans. *Les deux hommes étaient ivres. Tout à coup,* en sortant de la gare, on entendit une détonation. Quelques instants après, l'agent de police Bayens vit les deux frères jeter un objet par terre en grattant la terrasse pour le recouvrir. *Il fit mine de ne pas les voir s'éloigner. C'est* alors que l'agent alla examiner l'endroit où cet objet avait été déposé et découvrit un revolver.

Bayens accosta les frères Lejeune et leur intima l'ordre de se rendre au bureau de police. Emile et François Lejeune *ne voulurent point* écouter l'agent et s'obstinèrent à ne pas le suivre.

On prévint le commissaire de police qui arriva sur les lieux. Une lutte s'engagea entre les *ivrognes et la police et, sans l'intervention d'un* gendarme, on n'aurait pu se rendre maître des deux forcenés.

On les écroua au dépôt de police et on télégraphia ensuite à Tournai pour obtenir des renseignements *sur leurs antécédents. C'est alors* qu'on apprit que Emile Lejeune était déserteur. Il sera mis à la disposition du procureur du Roi de Courtrai et son frère François sera traduit devant le tribunal de simple police du chef de vagabondage.

Dernière Heure

Les intérêts français au Transwaal

Paris, 4 janvier. — Le ministre des affaires étrangères a décidé ce soir à M. Herbette, président du Conseil d'administration de la Banque française de l'Afrique du Sud, que le gouvernement se tenait au courant des affaires du Transwaal et qu'il veillait à la protection des intérêts français engagés dans ce pays. Le gouvernement du Cap télégraphie que la tranquillité règne au Transwaal.

LES GRÈVES

DANS LA RÉGION

A Tourcoing

Ainsi que cela avait du reste été convenu ; tout les tisserands de l'établissement Bilteine et Watteau, vur Delobel, ont repris le travail hier matin.

A Halluin

Il n'y a eu hier aucune entrevue entre délégués et patrons des établissements en grève.

La journée a été absolument calme. Il n'y a même pas eu de rassemblements des jours précédents au moment de la rentrée des fabriques.

On disait que dans une réunion tenue chez M. Picaud les ouvriers de l'usine Gritry auraient décidé de se rendre tous à l'usine demander si ou non le patron était disposé à accepter leurs réclamations.

L'un des grévistes arrêtés jeudi par les gendarmes belges, Cailles Coom, a été remis en liberté.

A Marpent

L'important établissement de Baume (Belgique) a une succursale à Marpent (France), où elle occupe 400 ouvriers environ, dont moitié d'origine belge ; ces ouvriers travaillent : les uns à la journée ; les autres aux pièces.

M. Pouplier, directeur de l'usine de Marpent, a fait afficher, le 2 courant, un nouveau règlement, où le minimum de salaire est assuré aux ouvriers travaillant à la journée, tandis qu'il refuse la même garantie aux seconds.

Après avoir reçu copie du règlement, sont délégués cinq d'entre eux pour aller à Baume porter leurs réclamations au siège de la société.

Vendredi, un administrateur de la société de Baume-Marpent est venu à Marpent, il a reçu les délégués et leur a confirmé purement et simplement la décision du directeur.

Après avoir très énergiquement déclaré qu'ils ne reprendraient leur travail qu'aux anciennes *conditions, les ouvriers, très calmes, ont déclaré* se mettre en grève.

Le calme le plus complet n'a cessé de régner depuis le 2 janvier, jour où a commencé le différend entre les ouvriers et l'administration de la *société Baume-Marpent ; espérons qu'il continuera.*

LE SPORT

COURSES DE LILLE

Sous réserves d'approbation ministérielle, la Société des courses de Lille a fixé ses réunions de 1896 aux dates ci-après :

6 Avril — 10 Mai — 23 Juin — 27 Septembre.

Chronique Régionale

Félicitations à M. Bourgeois

Lezennes. — Dans son assemblée du 29 décembre dernier, le Cercle Républicain de Lezennes a adressé des félicitations à M. Léon Bourgeois pour son dévouement à la cause démocratique et sa marche resolue dans la voie des réformes.

Commission départementale

La commission départementale se réunira le mercredi 8 courant à 2 h. 1/2 précises.

Chronique Locale

ROUBAIX

La passerelle de la gare

Il y a bien longtemps très longtemps même, une question fut tout-à-coup mise à l'ordre du jour : construire une passerelle à la gare pour mettre facilement en communication la rue de Rome et tout le quartier du Fresnoy avec la Grand'Place.

Des discussions sans fin eurent lieu, Les uns voulaient un passage souterrain pratiqué sous la gare, les autres penchaient pour une passerelle aérienne ; l'avenue de la Gare, et la rue du Fresnoy ; mais où tout le monde était unanime, c'était pour déclarer qu'un moyen de communication s'imposait afin d'éviter aux nombreux ouvriers venant ou allant dans le quartier du Fresnoy, en passant par l'avenue de la Gare, de faire le tour soit par le pont Saint-Vincent, soit par le pont de Mouveaux.

Un moment on put croire que l'on en l'autre des projets allait être mis à exécution, et nos concitoyens, les ouvriers surtout, pour lesquels le temps est des plus précieux, s'en réjouissaient, et puis le silence se fit autour de cette question. A l'heure actuelle, un détour des plus ennuyeux s'impose encore quand on veut se rendre de la Grand'Place au quartier du Fresnoy.

La classe ouvrière souffre certainement le plus de cet état des choses, et tout le monde voit d'un fort mauvais œil que la gare soit une barrière infranchissable quand on désire de la place aller rue de Rome.

Le quartier du Fresnoy devient de jour en jour plus important ; ce n'est plus une quantité *négligeable, au contraire, et il nous semble que* la municipalité qui doterait ce quartier important d'un moyen facile pour communiquer avec la Grand'Place, mériterait bien de la classe laborieuse.

Que l'on fasse une passerelle ou un souterrain peu importe, l'essentiel c'est que ceux de nos concitoyens qui du centre veulent se rendre dans le quartier du Fresnoy, ne soient plus obligés de faire un détour qui leur est souvent très préjudiciable.

Nous livrons nos réflexions à ceux de nos édiles qui ne reculent pas devant des innovations utiles.

Il n'est pas fera revivre la question trop tôt enlevée de la passerelle de la rue de la Gare fera *une chose excellente, et, en parlant à la foiz* établie, il peut être convaincu que bon nombre de travailleurs lui en sauront gré.

Tirage au sort

Les listes de tirage des conscrits de Roubaix *de la classe de 1895*, sont affichées dans toutes les mairies d'où à l'entrée de la cour des Pompiers, côté gauche.

Les réclamations concernant les maladies ne sont pas portées sur les dites listes.

Les conscrits qui nurraient quelques observations à adresser sont priés d'en référer par écrit à M. le maire et de joindre leur demande des pièces justificatives.

Il y a 1418 inscrits répartis comme suit : canton Est 453, canton Nord 440, canton ouest, 255.

Une grave affaire de mœurs

Le quartier de la rue Jacquart est vivement impressionné, en ce moment, par la découverte d'un odieux viol, dont la victime n'est âgée que de onze ans.

L'auteur, qui a été arrêté vendredi soir, est un Liserand, Guislain Sottiaux, 21 ans, demeurant à Tourcoing, rue Nouvelle de la Tossée.

Il était reçu depuis longtemps comme ami chez Mme D., rue Jacquart, 28 ; ce dernier a une gentille fillette de onze ans, nommée Marthe.

Vendredi après-midi, l'enfant raconta à sa mère que Guislain avait, pendant l'absence des parents, abusé à plusieurs reprises d'elle.

Indignée, Mme D... prévint M. le commissaire du 1er arrondissement, dans la soirée le coupable était arrêté.

La jeune fille sera examinée par M. Largillière, médecin légiste.

Une rixe sanglante

Une rixe sanglante a eu lieu vendredi vers 7 heures du soir, dans la rue Voltaire, entre deux ramoneurs de cheminée, Henri Saligot, 43 ans, demeurant rue de la Lys, 47 et Louis Ségard, 27 ans, demeurant rue Pierre de Roubaix, cour Malagie, 12.

Dans la lutte, Segard qui était armé d'un marteau, en porta deux coups violents sur la tête de son adversaire, qui tomba sur le sol, perdant son sang en abondance.

Des passants prévinrent les agents du 4e arrondissement, rue St-Joseph.

Ceux-ci relevèrent Saligot qui était resté inanimé sur le pavé et le transportèrent à son domicile, où un docteur appelé aussitôt lui donna les premiers soins.

Dans la journée d'hier, un mieux sensible s'est déclaré dans l'état du blessé qui a été transporté *à l'Hôtel-Dieu. Il est maintenant hors de danger.*

Quant à Segard, il fut retrouvé quelque temps après la lutte et mis en état d'arrestation.

Une enquête est ouverte par M. Chapé, commissaire de police.

Un forcené

Hier après-midi, un cordonnier Jean Laurier, 28 ans, allait rendre visite à ses parents qui habitent rue Marquisat.

Comme il était ivre, on lui fit plusieurs observations que Laurier n'accepta pas facilement, car il devint-furieux et frappa brutalement son père et sa mère.

En sortant de l'habitation de ces derniers, il *rencontra une voisine qui lui reprocha sa conduite.* L'ivrogne, la battit aussi et si violemment que l'agent Anselin qui passait en ce moment s'interposa.

Il ne fut pas mieux reçu. Laurier l'insulta, *mais l'agent avec l'aide de plusieurs personnes* put s'en emparer et le conduire au dépôt du 2e arrondissement.

Vol d'une montre

Sur une plainte déposée à M. Squivée commissaire de police du 1me arrondissement, par Mme Yve Lefebvre, femme de l'ancien conseiller municipal décédé, *au sieur* Etienne Carpreaux, 17 ans, jardinier « été mis en état d'arrestation.

Carpreaux, qui est cousin avec Mme Lefebvre, avait soustrait à cette dernière une montre en argent valant 35 francs.

Saisie de poissons

Hier matin. M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi un lot de 15 à 20 poisson 60 kilos de harengs reconnus impropres à la consommation.

Club des Méli-Mélo

La commission administrative du club des Méli-Mélo rappelle aux sociétaires que la réunion mensuelle aura lieu mardi 7 janvier, à 8 heures et demie précises.

Ordre du jour. — 1. Cotisations mensuelles ; 2. Bal en faveur des soldats sous les drapeaux ; 3. Questions diverses.

Avis. — Vis-à-vis des nombreuses demandes reçues depuis longtemps, le comité a décidé d'accepter encore ce mois-ci de nouveaux adherents, pourvu qu'ils puissent rendre des services dans l'une des sections : gymnique, musicale, de chant ou dramatique.

Bouchée de pain

Bons reçus pendant la semaine

Anonyme, 18 livres de pain blanc. — Mme Chambart, 3 paquets de lessive. — Anonyme de Neuille N. M., 5 fr. — Anonyme, 8 livres de pain bis — Divers anonymes, lots de vêtements d'hommes et d'enfants.

Combats de Coqs

Une partie qui attirera un grand nombre d'amateurs sera jouée entre Dupuis qui se dit *l'Intrépide Zouaves*, rue Pellart, contre la Société du Boteur de Poites (Belgique).

Mise au pare à 6 heures 1/2 très précises.

C'est dimanche que se battra au 2/3 pour 50 fr. et paire de plaisir à 10 fr. au Dragon Français, chez M. Duterle, 145, rue de l'Epeule contre les Redoutables de Menin. Mise au parc à 3 heures 1/2 très *précises.*

Il y a 10 jouers au Bon Vivant le 24 février un de 3/5 mort pour 40 francs contre la première société de l'Arna d'Etaillpuis.

— Une partie de coqs aura lieu dimanche prochain chez M. Dambrin, rue de Maubeuge, n° 30, contre M. Félix Mondet. Mise au parc à 6 heures.

— Lundi à la même heure, partie contre le bon Vivant.

— Dimanche 5 janvier, se jouera à l'Enfié, une partie de coqs entre le *Vieux Zouave* contre Henri d'Lavenie de *Sainte-Marguerite*, tous coqs de cinq livres ; mise au parc à trois heures précises.

Tourcoing. — La Société des *Amis réunis de l'Ouvre* a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle a engagé deux 2 de 3 mort pour 50 fr., entre eux gagnant, contre MM. Dumiet et Cic, place Saint-Liaques. Attaque le dimanche 5 janvier « chez MM. Desmet et Cic. Cette partie sera très intéressante, car la Société de l'*Ouvre* mettra quelques-unes de ses plus illustres.

Ouverture du café Moderne

M. Bonte, propriétaire du café Moderne, Grande-Place, que nous avons rencontré hier soir, nous a appris l'ouverture de son café, pour aujourd'hui dimanche.

Nous lui souhaitons bonne réussite.

LES ROIS MAGES

En le proclamant Dieu, les Mages, dans l'étable, *Offrirent à Jésus la myrrhe et l'or.*
Des vases en or fin, de l'encens délectable,
Et des parfums qu'on croit être ceux du Congo.

Un groupe de savants, au Savonnier Vaisier,

SALLE DOMINIQUE ROUSSEAUX

60, Rue de l'Alouette, 60

ROUBAIX.

TOUS LES DIMANCHES

GRAND BAL

Paré, Travesti et Masqué

TOURCOING

Tramways et Téléphone

On sait qu'à la séance de vendredi soir, le conseil a eu à statuer sur les demandes formées par la Compagnie nouvelle des Tramways, en vue d'être autorisée à établir la traction électrique sur la ligne de la Croix-Rouge, et de la station centrale, Grande-Place, au dépôt de la Tossée.

Le conseil, sur le rapport du maire, a fait droit aux demandes de la Compagnie ; toutefois une réserve a été faite à la suite de la discussion qui a surgi.

MM. Vandenbulcke, Destombes, Tack, etc., se sont fait l'écho des plaintes auxquelles donne lieu les perturbations dans le service des correspondances téléphoniques depuis l'établissement des voies électriques des Tramways avec conducteurs aériens.

M. Masure a dit qu'il se faisait actuellement à Paris un tronçon de ligne de 7 kilomètres, un essai de traction électrique par conducteurs souterrains, et que si cet essai était concluant il était permis d'espérer le voir appliquer sur le réseau parisien des Tramways.

On a donc fait une réserve à l'autorisation accordée à la Compagnie nouvelle des Tramways ; celle-ci devrait s'engager à remplacer son système actuel de transmission du jour au, un autre système serait appliqué d'une façon générale à Paris.

Voyons les inconvénients signalés pour les correspondances téléphoniques. Il est incontestable que ces inconvénients existent et qu'il sont sérieux. Si vous correspondez avec un abonné qui se trouve sur le parcours d'une ligne *des tramways, un bruissement intense vous* emplit les oreilles, et ils vous est, dans ces conditions, fort difficile de saisir la conversation.

Du reste, la Compagnie des Tramways s'engagent ce qui devait se produire a déposé une somme de cent mille francs destinée à indemniser l'administration des téléphones de la poste d'un fil de retour pour chacun des abonnés à ces réseaux de Roubaix et Tourcoing.

La pose de ce fil de retour a pour effet de supprimer le fil de terre actuel.

Les notions élémentaires d'électricité nous apprennent qu'une ligne électrique peut être établie avec un seul fil reliant le même pôle de ces points extrêmes, tandis que le pôle opposé est relié au sol.

Le circuit se trouve ainsi établi dans les *mêmes conditions que s'il était formé de deux* fils, et est par conséquent beaucoup plus pratique et moins onéreux.

Si pour supprimer les inconvénients occasionnés par les tramways électriques. Il faut établir *un fil de retour, pour chacun des abonnés aux* réseaux téléphoniques, l'affaire est assez importante.

Encore est-il possible que cette multiplication de fils peut aussi amener des dérangements plus *fréquents par suite de mélanges.*

Enfin, on verra !

Vol au comptoir

Dans l'après-midi de rendredi, Mme Dupont-Florin, épicière, rue Sainte-Germaine, avait déposé différentes petites sommes d'argent dans le tiroir de son comptoir, environ trente-cinq francs.

Vers sept heures, une fillette vint acheter pour dix centimes de marchandise. L'épicière fit passer les deux sous par l'ouverture *ad hoc* ménagée sur le comptoir, mais à sa grande surprise ils tombèrent à terre. Elle regarda alors et s'aperçut avec stupéfaction que le tiroir avait été enlevé.

Ce tiroir a été retrouvé vide dans un terrain vague à peu de distance.

Il a été remarqué dans la soirée les allées et venues d'un individu suspect devant la boutique.

La police a reçueilli le signalement de cet individu qui doit être l'auteur de ce vol.

Accident de voiture

Hier, vers sept heures du matin, une voiture de chez M. Vinchon, peigneur de laines à Roubaix, stationnait à la porte de l'établissement Charles Six, rue du Château, pendant que le domestique M. Victor Dupuis opérait une livraison dans les bureaux.

Les chevaux s'emballèrent tout à coup et tournèrent rue de la Cloche. Ils accrochèrent une voiture venant en sens inverse, appartenant à M. Camille Vandebulcke, marchand de papier à Roubaix, conduite par le fils de ce dernier, âgé de 17 ans. Les deux voitures ont été assez sérieusement avariées. L'attelage emporté avait aussi dégradé légèrement le jour de la maison de M. *Torck, boucher.*

Saisie de viande

M. Ansar, vérificateur des denrées alimentaires, a saisi à l'abattoir deux devants de vache atteinte de tuberculose. La vache, pesant 170 kilos, a été enfouie au dépôt des fumiers.

Violences réciproques

Des contravention pour violences légères et réciproques *ont été dressées à charge des nommés* Emile V...., 26 ans, à l'Espierre, et Jules D..., 28 ans, rue des Moliis-Briques.

Ville de Mouscron

1er Janvier 1896

OUVERTURE de l'HOTEL BRÉSILIEN

Rue de la Station, 140

Gérant : Emile MONTAGNE

Table d'hôte à midi 1/2.— Chambres pour voyageurs.

Wasquehal. — *Œuvre de bienfaisance.* — La société chorale, « Amis réunis de Wasquehal, organise un grand concert de bienfaisance au profit des pauvres, pour le dimanche 4 février prochain, dans la salle des fêtes de cafe Dillies Mouscat et pour lequel elle s'est assuré le bienveillant concours de MM. Emile Tiberghien, saxophone ; Henri Deruvaux, clarinette ; Jules Mercier, basson, tous trois premiers prix de l'école de musique de Roubaix ; Victor Hubert, chef du chœur Nadaud de Roubaix ; Kam-Hill, comique-prime de la troupe Robinot.

La section lyrique de la Société interprétera deux charmantes pièces : A la salle de police et la Fanfare de Bolbec.

Nul doute qu'avec des artistes de cette valeur le concert sera *très.*

Prix des places : Premières, 1 *franc* ; Secondes 0 fr. 50.

On peut se procurer des cartes à l'avance au local et chez tous les membres de la Société.

Don au Bureau de Bienfaisance

A l'occasion de la nouvelle année, M. Clément Bétbune Dos, vient de remettre aux pauvres du Bureau de Bienfaisance 5,00 kilog. de coke.

A cet effet chaque famille ayant droit à 50 kilog. de coke qui lui sera distribué par bon, aujourd'hui dimanche.

LILLE

LE CONCERT COLONNE

Les organisateurs de l'œuvre de l'Arbre de Noël, ont eu une heureuse idée de faire venir à Lille le célèbre orchestre de Colonne. Il n'y avait pas moyen plus sûr de faire délier les cordons de la bourse que de faire jouer à Lille le grand génie artistique et de la sympathie s'attachant à cette œuvre qui veut aux fêtes de Noël donner un peu de joie aux enfants des déshérités de la fortune.

Aujourd'hui *donc* ce sera grande solennité musicale à l'Hippodrome. En 1872 lorsqu'on donna à l'Odéon les *Erynnies*, de Leconte de Lisle, avec la musique de Massenet, Colonne, déjà connu comme chef d'orchestre, fut désigné

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 4

LE SECRET DE LA DUCHESSE

par

Henri GERMAIN

Le bassin, où le jet d'eau s'est tu, en est fonché sur toute sa surface, et c'est à peine l'on voit ça et là luire une éclaircie d'eau, dans laquelle se reflète le gris pâlissant et monotone du ciel.

Une grande mélancolie flotte sur les choses, où l'on sent déjà courir le sombre frisson de l'hiver.

Toute seule dans le salon immense, le coude enfoncé dans la peluche vieil or du coussin, la taille alanguie, la tête inclinée, la duchesse rêve devant la vitre que rayé parfois au passage le vol léger d'un oiseau.

Il semble que l'indéfinissable amertume de l'extérieur ait pénétré dans son âme ; car ses yeux, de beaux yeux d'ébrumade foncée, pâlissent d'or au milieu, s'emplissent de lassitude et de tristesse.

Elle est là depuis des heures déjà, perdue dans ses méditations, abandonnée au charme tout entière au charme doulureux du rêve.

Un livre qu'elle avait commencé repose ouvert sur ses genoux.

Elle l'a délaissé pour écouter en elle une voix qui lui racontait un autre roman ; celui de son existence, étrange et tragique entre tous, et elle repasse en un de ces songes où s'évoquent toutes les époques vécues, ce qui a été sa vie ; elle.

Duchesse de Sastro !

Oui cela est bien ! ... ce nom qu'elle porte mystérieusement... ce titre qui rayonne en couronne de diamant dans ses sombres cheveux, et dont elle semble enfermer toute la noblesse dans le pli hautain de sa bouche...

Duchesse de Sastro !...

Que de fois elle a vu se fixer sur elle avec envie les yeux des petites ouvrières qui courent les trottoirs un carton à la main, pendant qu'elle descendait de son coupé attelé de deux pur-sang fiévreux, dans l'éblouissement de sotoilettes patricienne !

Que de fois elle a senti monter vers elle leur admiration muette et ardente, pendant qu'elle entrait chez quelque joaillier de la rue de la Paix à l'étincelante vitrine, ou qu'elle s'engouffrait dans quelque salle de spectacle avec un *front-feux parfumé et des yeux étoiles ;*

Si elles avaient su pourtant, les pauvres petites, chiffonnées au hasard d'élégances au rabais, tout ce que ces dehors superbes cachaient de solitude morne et d'ennui !

Et la duchesse revoit les longues années passées auprès du vieux duc, son époux, années incolores et glacées, dans un bonheur solennel et vide comme le lux qui l'entoure.

Certes, le duc l'avait aimée profondément.

Mais était-ce assez cette affection de vieillard, cette politesse quasi-cérémonieuse pour satisfaire toutes les soifs de tendresses dont son cœur était altéré.

Elle avait connu pourtant les admirations passionnées des jeunes hommes dont elle voyait s'allumer les yeux sur son passage, quand elle s'avançait dans sa triomphale beauté avec la flamme des lustres ruisselant sur ses épaules nues !

Elle avait connu ces yeux qui dans un regard montrent tout un cœur qui s'attendrit.

Elle avait connu même, dans le langueur des musiques lascives où l'archet roule valseurs et valseuses dans un tourbillon d'harmonies, de parfums et de lumières, ces étreintes furtives qui racontent plus que toutes paroles les désirs d'un cœur qui n'attend qu'un sourire pour se donner.

Belle admirablement, comme une de ces statues florentines toutes de noblesse et d'élégance que taillait dans le marbre pur le ciseau énervé des sculpteurs de la Renaissance, elle avait senti plus que tout autre frisonner autour d'elle l'angoisse des amours muettes et brûlantes ; elle avait bien senti à certaines heures de chair épanouie et radieuse que chaque pli de sa traine remuait derrière elle de larges ondes de passions.

Et cependant, toujours elle était restée l'impassible duchesse. la déesse vers qui montent les adorations mortelles, et qui ne daigne y répondre que par un sourire dédaigneux.

Ce sourire énigmatique et comme fait de la duchesse avait même créé une sorte de légende.

Tant d'détres dévorés de passion et de désirs s'y étaient heurtés pour y retomber meurtris et brisés, sans que jamais un seul pût se féliciter dans sa chaîne d'avoir dévoilé le sphinx, ne fût-ce qu'un instant.

Une invisible aureole faite de mystère et de terreur, enveloppait ainsi cette femme étrange, donnant un éclat plus sombre à ses cheveux noirs, et comme un éclat plus glacant à ses prunelles d'émeraude.

Deux taches de sang, jadis, avaient éclaboussé sa robe.

Le prince Persée Atalanti s'était fait sauter la cervelle un soir dans sa chambre à Moscou, en face de son portrait qu'il s'était procuré à prix d'or par une camériste.

Le jeune Elian Lamore, le poète dont l'inspiration troublante et capiteuse comme certaines fleurs exotiques chaudes de parfums et chargées de poisons, avait rencontré les littérateurs et les salons, *atteint pour l'idole implacable d'une* dévorante passion, s'était vite consumé à ce brasier terrible et s'en était allé agoniser sa misère d'amour au ciel clément et tiède de San-Remo.

Ces deux catastrophes arrivées à un intervalle assez rapproché avaient causé une émotion profonde dans la haute société, et rapporté avec elle d'indiscrètes exagérations par les journaux mondains, avaient répandu jusqu'au grand public le nom des lors célèbre de la duchesse.

Elle songeait à tout cela, la belle Suzanne ; Suze comme l'appelait familièrement le vieux duc, par ce soir d'automne où tournoyaient les feuilles jaunies, légères comme des âmes, où le vent semblait sangloter dans la haute cheminée une chanson plaintive comme un adieu de mourant.

Elle revoyait ceux-là surtout — le prince et le poète — tous deux si beaux de jeunesse, si magnifiques d'amour, et peu à peu il semblait que son cœur se gonflait sous le poids trop lourd des souvenirs.

Elle était seule : elle pouvait retirer son masque de déesse insensible,

A une jardinière voisine, remplie chaque jour des merveilles de ses immenses serres, elle prit une tubéreuse à demi-fanée, grand'ouverte. Elle respira longtemps, longtemps, comme si elle voulait communier, dans un rêve de sensualité tourmentée, avec l'âme parfumée de la fleur, puis ses yeux se levèrent au ciel avec une expression de déchirante angoisse, et deux grandes larmes coulèrent sur ses joues, lentement.

Sa tête demeurait que sa poitrine.

Son regard prit une effrayante fixité.

Elle demeura un instant immobile, les mains crispées sur les têtes de chimère qui terminaient les bras de fauteuil.

Puis, comme si quelque abominable ouvrage *était surgi soudain* devant elle, son visage se contracta, un grand frisson la secoua et, pâle, elle se renversa, les mains sur sa poitrine.

Elle demeura un instant, les bras étendus en avant, elle semblait repousser là-bas, au fond du passé, je ne sais quelle vision d'horreur.

L'ombre était maintenant descendue sur le parc.

La nuit, qui tombe vite à cette époque noyait les massifs et les pelouses, et la vitre à présent n'avait rien de plus à refléter.

A la clarté du foyer où mourait un large feu de bois, le salon s'illuminait de reflets rougeâtres à demi sinistres, et cette femme, debout et frémissante dans la blancheur de son peignoir, avec sa taille rejetée en arrière et ses yeux *dardants, prenait un aspect saisissant, presque terrible !*

A ce moment, on gratta à la porte, et un domestique entra portant une lampe qu'il déposa sur une console.

Quelques instants après il revenait, tendant à la duchesse les lettres du soir sur un plat d'argent curieusement ouvragé.

La duchesse prit la correspondance et d'un regard distrait, tout chargé encore de sombre *flamme, en parcourut le banal contenu.*

Mais soudain elle tressaillit.

Une lettre qu'elle n'avait pas remarquée du premier abord se trouvait mêlée aux autres : et aussitôt, rien qu'à rencontrer la suscription tracée d'une écriture mince et ferme, avec une instinctive élégance dans les majuscules largement jetées, l'éclair dur de ses yeux s'éteignit, et la ride pâlotte qui creusait son front disparut.

Vite elle fit sauter l'enveloppe que fermait un léger cachet de cire violette, et elle lut :

Paris, le 5 octobre 1879.

Ma chère marraine,

Excusez-moi d'abord d'avoir tant tardé à vous écrire ; je suis cependant impardonnable, je le sais, d'avoir agi ainsi, après tout ce que vous chères lettres, qui ne me quittent jamais, contenaient de bonté et de sollicitude affectueuse à mon égard.

C'est le ciel d'Italie qui est cause de tout.

Vous le savez, je suis un grand enfant, qui ne vit que pour ses pinceaux, je n'ose dire pour son art, ce grand mot, le plus grand que la bouche d'un homme puisse prononcer, après celui de Dieu. Oui, cette lumière, cette couleur, cette poésie intense du ciel de l'Adriatique m'a grisé — peut-être ai-je trop passé dans ce pays, mois, sans pensée, sans réflexion, rien qu'à boire des sensations toujours plus enivrantes.

Et, la nuit, je démeurais des heures et des heures en contemplation devant les féériques splendeurs italiennes qui m'apparaissent plus délicieuses encore, dans l'enchantement profond des ténèbres... *Mais voici qu'en vous écrivant,* je m'aperçoit que je retombe encore dans mon péché d'enthousiasme ; et que j'aggrave ma faute, l'on peut dire.

Qu'importe, après tout ? N'est-ce pas de l'excès même de cet enthousiasme que vie viendra le pardon ?

Car vous êtes si bonne, votre cœur a montré pour moi, depuis tant d'années, une telle prodigalité d'affection, que vous exprimer toute la joie, toute le bonheur dont je vous suis redevable, sera peut être pour moi le meilleur moyen d'obtenir mon pardon.

Car c'est à vous, à vous seule, vous le savez bien, que je dois tout cela.

C'est vous qui m'avez permis, à moi pauvre orphelin obscur, destiné à toutes les basses besognes de l'existence, de donner à ma vie ce noble but de l'art ; c'est vous qui m'avez encouragé de vos paroles toujours si douces, si pénétrantes ; c'est vous enfin qui m'avez permis de réaliser ce rêvé de promener nous les deux ciels du monde le vagabondage de mes vingt ans.

Oh ! tenez, je ne vous ai point écrit, c'est vrai, et je suis bien coupable ; mais, je vous le jure, au milieu de ces moments dont je vous parlais tout à l'heure et dans les plus vibrantes de mes effusions d'artiste, devant ces chefs d'œuvre et devant ce ciel idéal, c'est vers vous toujours que, d'instinct, je me sis tourné avec un élan de reconnaissance infinie. — Pourquoi ne pas le dire ? — de émotion !

Oui, souvent la nuit, dans ma gondole qui glissait silencieuse sur l'eau toute palpitante d'étoiles, il m'est arrivé de m'agenouiller, comme le sens cela le fait pour la Madone, et de m'écrier à demi-voix : « O ma belle marraine, qui êtes là-bas car vous êtes toujours ma marraine, n'est-ce pas?), je vous salue du fond de mon cœur ; et je vous rends grâce à deux genoux pour tout ce que vous avez daigné faire pour le pauvre petit, depuis qu'il est sur la terre.

Ma marraine, soyez bénie !

... Ici la duchesse s'arrêta un instant.

Son sein se soulevait précipitamment comme sous le coup d'une émotion violente qu'elle était impuissante à contenir.

Après la sinistre hallucination de tout à l'heure, *le contraste* aussi saisissant qu'inattendu de cette lettre toute jaillissante de tendresse et de suavités ingénues la remuait trop profondément.

Elle prit son mouchoir et l'écrasa sur ses yeux.

Puis, saisissant la lettre à deux mains, elle l'embrassa, pendant que ses lèvres murmuraient comme dans un étouffement de sanglot :

— Cher enfant! cher enfant bien aimé !

Quand ses yeux, voilés un instant, lui permirent de continuer, elle reprit sa lecture ; mais à ce moment, le domestique entra de nouveau portant une carte.

La duchesse y jeta les yeux.

Une légère contrariété passa sur son visage. Elle réfléchit un instant, puis, se tournant v